



Réseau de recherche en santé respiratoire du Québec

Programme de complément de bourse 2023-2024

Le Réseau de recherche en Santé Respiratoire du Québec (RSRQ) offre un **programme de complément de bourse** pour les membres étudiants du Réseau. Ce programme vise à favoriser le réseautage et les collaborations (recherche en collaboration, échange entre laboratoires) entre des membres réguliers du RSRQ. Suivant les règlements du FRQ-S, le complément de bourse s'élève à 5 000 \$ pour un étudiant à la maîtrise et 10 000 \$ pour un étudiant au doctorat ou un stagiaire postdoctoral.

Sont admissibles, tous les étudiants de niveau **M.Sc., Ph.D. et stagiaires postdoctoraux** du Réseau qui ne sont pas déjà titulaires d'une bourse d'un organisme subventionnaire. **Les étudiants ayant déjà une bourse d'un organisme subventionnaire (FRQ-S, IRSC, etc) ne sont pas admissibles.**

La date limite pour soumettre une demande est le **27 juin 2023 à 23h59**.

Les bourses seront effectives du **1^{er} septembre 2023** au **31 août 2024**. Les candidats qui débiteront en septembre dans leur laboratoire d'accueil sont également éligibles.

Le complément de bourse octroyé par le Réseau a 2 objectifs principaux:

- 1-Favoriser la collaboration et le réseautage au sein du RSRQ.
- 2-Servir de levier aux étudiants pour leur permettre d'obtenir une bourse auprès des organismes subventionnaires publics ou de l'industrie (FRQ-S, IRSC...).

Pour soumettre une demande :

1-Remplir le formulaire sur le site web à l'adresse suivante :

<https://rsr-qc.ca/programmes-financement/>

2- Un document en format PDF comprenant toutes les sections suivantes doit être lié à la demande :

a-Titre et résumé du projet de recherche (une page)

b-Lettre cosignée par le directeur de l'étudiant et le chercheur collaborateur justifiant l'aspect collaboratif du projet de l'étudiant et mentionnant leur implication dans les activités du Réseau.

c-CV commun format IRSC de l'étudiant.

Information supplémentaire : Pour toute demande d'information, communiquer avec

Dr André Dagenais, coordonnateur administratif du RSRQ

Adresse courriel : coordonnateur.rsr@gmail.com

Tél. : 450 822-7460

Montage financier

Le directeur s'engage à offrir un montant minimal total pour un an (incluant le complément de bourse du RSRQ) de 12 000\$ pour un étudiant de niveau M.Sc., 18 000 \$ pour un Ph.D. et 20 000 \$ pour les stagiaires postdoctoraux. Les montants complétant la bourse du RSRQ peuvent provenir de différentes sources incluant l'industrie, les fonds de recherche du directeur de recherche, de bourses institutionnelles ou autres bourses. Les étudiants cumulant déjà un montant de **10 000\$** provenant de bourses nominatives institutionnelles, d'organisme subventionnaire ou fondation, ne sont pas admissibles au complément de bourse du RSRQ.

Conditions générales de l'octroi

- L'octroi des subventions est subordonné à un examen critique par des arbitres.
- Les candidats doivent se limiter au nombre de page et au format prescrit et fournir les documents exigés. Les demandes non-conformes seront rejetées.
- Les récipiendaires s'engagent à déclarer toute autre source de revenu (nouvelle bourse) durant l'année de l'octroi.
- La bourse est accordée à un seul candidat par membre régulier du Réseau.

GRILLE D'ÉVALUATION

Nom du directeur de recherche:

Nom du chercheur collaborateur:

Évaluateur :

4.5-5.0	Excellent	3.0- 3.5	Moyen
4.0- 4.5	Très bon	2.5 – 3.0	Médiocre
3.5-4.0	Bon	2.5 et moins	Rejet

1. Ce projet de recherche peut-il être considéré comme un projet demandant la collaboration d'un autre laboratoire?

2. Qualité du mentorat collaboratif pour l'étudiant:

Le mentorat collaboratif est-il ou peut-il être bénéfique pour le projet de recherche de l'étudiant ?

3. Évaluation du projet et du CV du candidat:

Conclusion:

Cote moyenne: /5

Commentaire de l'évaluateur :

N.B. Une note variant de 0 à 0.5 points sera ajoutée à la moyenne finale de chaque candidat selon la participation et l'implication de son superviseur aux activités du RSRQ.